

# Les Centres éducatifs finalement exemptés de loyers

Hélène Lequitte

Petite enfance

**Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) a finalement décidé d'annuler l'imposition d'un loyer mensuel aux Centres éducatifs de la petite enfance (CÉPE). Un soulagement pour de nombreux parents qui craignaient la fermeture de ces structures déjà fragiles financièrement.**

Chose promise, chose due, le CÉF a statué à la fin du mois de septembre lors d'une séance extraordinaire sur la question épineuse de l'imposition d'un loyer auprès des CÉPE situés dans ses locaux.

Une nouvelle qui avait provoqué un tollé dans la communauté de la petite enfance et qui avait conduit le CÉF à recruter deux consultants, Roger Gauthier et Frédéric Baudement, pour entamer des négociations et formuler des recommandations.

C'est lors de la rencontre extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois (CSF) le 24 septembre dernier que Roger Gauthier a présenté les résultats de son analyse.

Si tous les CÉPE sont exemptés de loyer depuis leur création, ils connaissent des situations financières difficiles depuis plusieurs années et l'imposition d'une nouvelle charge compromettrait leur viabilité.

Ainsi le consultant recommande-t-il dans son rapport de ne pas facturer de loyers. À la place, Roger Gauthier suggère « qu'une consultation ait lieu pour établir des protocoles d'entente sur un modèle de partage des coûts » entre le CÉF et les CÉPE.

Le directeur général du CÉF lui-même, Ronald Ajavon, souhaite que le CSF annule sa décision d'imposer un loyer et avait souligné le caractère éphémère de cette annonce en entrevue avant même que les consultations n'aient débuté.

## Un soulagement

« Maintenant, on est de re-

tour au statu quo, il n'y aura pas de loyer, c'est sûr qu'on est contents », déclare Sarah Venues-Ouellet, présidente du centre éducatif Pomme d'Api, à Moose Jaw.

Ce coup de pression aurait-il pu être évité ? « C'est un manque de communication, souligne Sarah Venues-Ouellet. Ce qu'on revendique depuis le mois de mai, c'est que la décision a été prise unilatéralement, sans nous parler, sans nous consulter. Peut-être qu'ils ne connaissent pas notre situation financière. »

Il semblerait en effet que, lors de l'étude réalisée par les deux consultants, la réalité financière des CÉPE soit apparue plus clairement aux yeux du conseil scolaire. « C'est d'apprendre à connaître leur réalité », reconnaît Ronald Ajavon.

Il n'en reste pas moins que le CÉF doit composer avec un déficit annuel de 270 000 dollars pour les espaces des CÉPE à cause du sous-financement du gouvernement provincial.

Pour pallier ce manque et atteindre un équilibre budgétaire, la direction a préconisé « que le CSF réduise ses dépenses de gouvernance et procède à des coupures de postes administratifs à hauteur de 123 253 dollars », une mesure votée par le CSF.

## Quelle gouvernance ?

En parallèle des consultations conduites en septembre, les résultats d'un rapport indépendant ont été dévoilés cette dernière semaine.

Ce rapport, effectué par la firme Maurice Chiasson Consultants à la demande de



La province compte dix Centres éducatifs de la petite enfance (CÉPE).  
Photo : Unsplash

L'Association des parents fransaskois (APF), en partenariat avec le CÉF, le Collège Mathieu et le Conseil économique et coopératif (CÉCS), propose la création d'une organisation centrale et indépendante pour assurer la gestion des CÉPE.

En réaction à cette proposition, la présidente de l'un des dix centres de la province, Sarah Venues-Ouellet, met en garde contre le risque d'ingérence.

« Ça serait très positif pour les CÉPE de collaborer, mais ça doit venir des CÉPE, car dans les dernières années, il y a des institutions externes qui essaient d'imposer quelque chose aux CÉPE, et je ne pense pas que ça peut fonctionner comme ça », clarifie-t-elle.

Si une telle structure devait être créée, « elle ne devrait pas être créée par le CÉF, ni par l'APF », estime Sarah Venues-Ouellet.

En outre, les conclusions du rapport indiquent qu'un investissement provincial de 61,3 millions de dollars est nécessaire jusqu'en 2028-2029 en vue de financer l'embauche de personnel dans les CÉPE, conserver les places existantes et en ajouter de nouvelles.

Toujours selon le rapport, la francophonie provinciale manquerait de 7 482 places en plus

des 1 622 places déjà prévues en 2028-2029.

Initiative de journalisme local Réseau.Presse - L'Eau vive

RENDEZ-VOUS FRANSASKOIS 2024

## Gala DE LA FRANSASQUE

LE GALA DE LA FRANSASQUE RECONNAÎT ET MET EN VALEUR LES RÉUSSITES DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ FRANSASKOISE.

LES OBJECTIFS DU GALA :

- METTRE EN AVANT LES ARTISANS COMMUNAUTAIRES;
- VALORISER ET RECONNAÎTRE LES ARTISTES QUI COMPOSENT NOTRE COMMUNAUTÉ;
- RECONNAÎTRE LES EFFORTS ET LES SUCCÈS;
- RECONNAÎTRE LES PERSONNES QUI DÉMONTRENT UN LEADERSHIP ET UN SENS D'ANIMATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ.

4 CATÉGORIES :

CRÉATION ARTISTIQUE  
JEUNES ARTISTES  
RAYONNEMENT ARTISTIQUE  
GAETAN BENOÎT

DATE LIMITE POUR POSTULER : 25 OCTOBRE 2024

LES PRIX SERONT REMIS LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024, LORS DU RENDEZ-VOUS FRANSASKOIS

POUR CANDIDATER OU NOMINER QUELQU'UN FLASHEZ LE QR CODE !

OU RENDEZ-VOUS SUR  
HTTPS://FORM.JOTFORM.COM/242345671954261

## ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

leau-vive.ca/abonnement  
Seulement 50 \$/an

L'EAU VIVE

